



**DECISION DU PRESIDENT
N° 2023-008**

7.5.1 Demandes de subventions

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DRÔME POUR
LES TRAVAUX DE RENOVATION DU BATIMENT DE LA REGIE DE L'ALSH SAINTE EUPHEMIE A CREST**

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/DE054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

CONSIDERANT que la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans a un projet de rénovation du bâtiment de la régie de l'ALSH Sainte-Euphémie situé à Crest et que dans ce cadre une demande de subvention peut être déposée auprès du Conseil Départemental de la Drôme ;

DECIDE

Article 1 : de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Drôme dans le cadre de travaux de rénovation du bâtiment de la régie de l'ALSH Sainte-Euphémie situé à Crest et de signer tous les actes liés à cette demande de financement.

Le plan de financement s'établit comme suit :

DEPENSES PREVISIONNELLES		
Designation	MONTANT TTC	MONTANT HT
Maitre d'œuvre	39 336,00 €	31 468,80 €
Fluides	3 600,00 €	2 880,00 €
EDL/DIAG	2 400,00 €	1 920,00 €
Sous-total // MOE	45 336,00 €	36 268,80 €
Annonces légales	884,38 €	736,98 €
DEMOLITION - GO -	13 857,00 €	11 547,50 €
CHARPENTE - COUVERTURE -	36 704,74 €	30 587,28 €
Terrassement - VRD	4 254,00 €	3 545,00 €
Démolition - gros œuvre -	16 183,82 €	13 486,52 €
Menuiseries extérieures aluminim	22 824,00 €	19 020,00 €
Menuiseries intérieures bois	15 908,64 €	13 257,20 €
Doublages Cloisons Peinture	55 309,58 €	46 091,32 €
Carrelage - Faïence	14 824,97 €	12 354,14 €
Plomberie Chauffage	50 517,60 €	42 098,00 €
Electricité	23 517,38 €	19 597,82 €
Sous-total // Travaux	254 786,12 €	212 321,76 €
CT	4 188,00 €	3 490,00 €
CSPS	1 722,00 €	1 435,00 €
DIAGNOSTIC IMMOBILIER	264,00 €	220,00 €
ABRI JARDIN	3 059,00 €	2 549,17 €
DALLAGE	4 017,60 €	3 348,00 €
DAT	1 176,00 €	980,00 €
Sous-total // Contrôles et imprévus	14 426,60 €	12 022,17 €
TOTAL GLOBAL	314 548,72 €	260 612,73 €

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme



RESSOURCES PRÉVISIONNELLES DE LA PRÉSENTE OPÉRATION					
Type de financement	Financiers	Montant subventionnable	Montant	Taux (%)	Taux (%) sur totalité de l'opération
Financement public	CD 26 - Subvention "Ex centre aquatique"	61 509,00 €	12 301,80 €	20%	5%
	CD 26	199 103,73 €	39 820,75 €	20%	15%
SOUS-TOTAL DES AIDES PUBLIQUES				52 122,55 €	20,00%
Financement privé	CAF // Plan de Relance national du Plan Mercredi	251 075,00 €	150 645,00 €	60%	58%
SOUS-TOTAL AIDES PRIVÉES				150 645,00 €	58%
TOTAL DES AIDES PUBLIQUES ET PRIVÉES				202 767,55 €	78%
Part de la collectivité - CCCPS				57 845,18 €	22%
TOTAL GLOBAL				260 612,73 €	100,00%

Article 2 : La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble,

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 14 mars 2023

Denis BENOIT
Président



Affichage : 14/3/23

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

• AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
• CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
• SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE